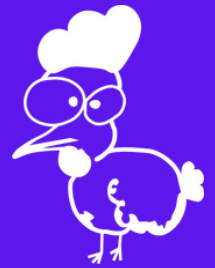


# LA PONDATION DE FELICIE

CHARTRE DE BIEN-TRAITANCE - VO3 - FEVRIER 2021



## **A destination des bénévoles prenant en charge les poules accueillies par l'association et des membres souhaitant adopter ces dernières**

**Le but principal de la Pondation de Félicie étant la promotion du bien-être animal, et le maintien dans des conditions de vie optimales.**

De ce fait, l'adhérent/bénévole s'engage à respecter les principes suivant dans la prise en charge des animaux recueillis par l'association, tel que :

- ne pas atteindre à leur intégrité physique
- leur donner accès à un environnement de vie en adéquation avec leurs besoins
- poulailler propre, aéré, et suffisamment spacieux, disposant de pendoirs et de perchoirs
- parcours en extérieur d'au moins 20m<sup>2</sup>/poule
- enclos maintenant les poules à l'abri des prédateurs, notamment la nuit
- eau fraîche en permanence à disposition
- ration de grain journalière, à satiété (autour de 200g/poule)
- ne leur donner que les restes alimentaires adéquats
  - proscrire les oignons, échalotes, poireaux, céleri ; et les aliments avariés ou moisiss
  - limiter les épices, le vinaigre, les protéines animales en grosse quantité
- leur apporter les soins nécessaires au maintien d'une bonne santé
- nettoyer le poulailler et renouveler la litière au moins une fois par semaine
- appliquer des traitements antiparasitaires réguliers
- faire appel à un vétérinaire dès que l'état de santé d'une poule s'avère préoccupant
- ne pas laisser une poule seule sans congénère